

Le bail d'habitation : réglementation et actualités

Jeudi 21 et vendredi 22 mars 2024 de 9h30 à 17h30

Paris

2 jours de formation (14h) **420€** (adhérents uniquement)

Public concerné Professionnels intervenant dans le cadre des rapports locatifs, gestionnaires locatifs et juristes notamment. Formation réservée aux adhérents de la Fapil

Pré-requis Disposer d'une expérience en gestion locative ou d'une formation initiale sur cette thématique

Intervenant(s) Loïc Auriac, consultant formateur en gestion immobilière

Objectifs pédagogiques

- Identifier le régime juridique applicable aux contrats de location
- Repérer les clauses obligatoires et interdites
- Savoir expliquer les clauses à un locataire
- Connaître les actualités législatives et réglementaires ayant un effet sur les baux d'habitation
- Identifier les spécificités de la location de logements conventionnés (issus de la maîtrise d'ouvrage d'insertion, logements conventionnés Anah notamment)

Approche pédagogique

Alternance d'apports théorique et de présentation de situations pratiques / Exercices de validation des fondamentaux

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation / QCM et cas pratiques / Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Programme

Attention, la formation ne concerne que les contrats « vides » soumis à la loi du 6 juillet 1989. La location / sous-location ne sera pas abordée. La procédure contentieuse n'est pas intégrée à cette formation
Présentation des spécificités du conventionnement tout au long du déroulé

- **La réglementation applicable aux baux d'habitation**
 - › les situations locatives soumises à la loi du 6 juillet 1989
 - › son application totale ou partielle
- **La prise à bail**
 - › les pièces justificatives acceptées et interdites
 - › le « permis de louer »
 - › les garants : personnes physiques et institutionnels
- **Le contenu du contrat de location**
 - › les clauses obligatoires et interdites
 - › les annexes
 - › les clauses résolutoires
 - › les signataires et la colocation ou cotitularité
 - › l'entrée dans les lieux et la durée du bail
- **Les modalités d'occupation**
 - › les travaux du bailleur et du locataire
 - › l'assurance
 - › l'exercice d'une activité dans le logement
 - › la sous-location
 - › l'ajout ou la suppression d'un co-titulaire
- **Les aspects financiers**
 - › le dépôt de garantie
 - › le loyer
 - › les charges récupérables
 - › les réparations locatives
 - › la procédure de renouvellement de bail
- **La fin du bail**
 - › les congés
 - › l'abandon du domicile
 - › le décès du locataire

Inscription

avant le 29 février 2024
sur www.fapil.fr/nos-formations